

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'auto-examen des seins, outil de dépistage du cancer du sein

L'ASSNC s'inscrit dans les actions de sensibilisation organisées dans le cadre de l'opération mondiale "Octobre rose" pour la lutte contre le cancer du sein. Cette année, en raison de la crise sanitaire qui frappe la Nouvelle-Calédonie, la campagne de communication sera principalement digitale et centrée sur les bons gestes à adopter pour effectuer l'auto-surveillance des seins. L'occasion de rappeler également le déroulement des dépistages pendant le confinement.

Les signes les plus fréquents du cancer du sein



Une campagne de communication ciblée chez les femmes à partir de 25 ans

Cette campagne de communication comprend :

- Une affiche qui apprend à reconnaître visuellement les anomalies du sein qui doivent conduire à consulter un professionnel de santé (creux dans le sein, écoulement anormal, boules, rétraction du mamelon, changement de couleur des aréoles, modification de la peau);
- Une animation vidéo qui détaille la technique d'autopalpation, laquelle sera diffusée sur la page Facebook de l'ASSNC (www.facebook.com/SantepourtousNC) ;
- Un flyer qui rappelle les étapes clés de la technique de l'autopalpation, lequel sera diffusé avec les fiches de certaines institutions, et, remis lors des différentes animations.

Autosurveillance des seins

En complément des examens pratiqués en cabinet, et des mammographies de contrôle l'ASSNC encourage toutes les femmes à réaliser des autopalpations de leurs seins régulièrement. Cet auto-examen peut aider à dépister des anomalies comme des cancers. La mammographie de dépistage, l'examen clinique annuel et l'autopalpation sont trois techniques complémentaires de dépistage.

L'auto-examen des seins ou autopalpation regroupe un ensemble de gestes simples qui, pratiqués tous les mois, permettent de bien connaître ses seins, de détecter toute anomalie et de la signaler à son médecin. L'auto-examen constitue un atout de plus pour la santé mais ne se substitue pas à une visite annuelle chez son gynécologue, médecin ou sage-femme.

La surveillance des seins s'effectue de 3 manières complémentaires :

- lors de la consultation gynécologique annuelle (avec le gynécologue, médecin ou la sage-femme), à commencer dès l'entrée dans la vie sexuelle et affective et à poursuivre à vie.
- à partir de 25 ans : autosurveillance / autopalpation des seins
- à partir de 50 ans : en complément de ces deux modalités s'ajoute la mammographie de dépistage.

Les dépistages des cancers féminins pendant le confinement

Pendant la période du confinement, les femmes pourront continuer à utiliser les bons d'invitations et de relances déjà reçus. Les centres de radiologies, ainsi que les professionnels de santé et laboratoires garantissent la continuité des soins et d'examen pendant la crise sanitaire.

Cependant, l'envoi de nouvelles invitations est actuellement en attente à cause des problématiques de traitement du courrier par l'OPT. L'activité reprendra normalement dès la fin du confinement.

Le programme de dépistage des cancers féminins

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers en Nouvelle-Calédonie avec 145 cas diagnostiqués en 2017. 48 % des cas touche des personnes âgées de 50 à 75 ans. Le cancer du sein représente la première cause de mortalité par cancer chez la femme. Le dépistage organisé du cancer du sein vise à réduire la mortalité par cancer du sein en facilitant l'accès au dépistage précoce chez les femmes de plus de 50 ans. S'il est découvert à temps, ce cancer peut être guéri dans plus de 80% des cas, avec des traitements moins lourds.

Depuis 2009, l'ASSNC organise la campagne de dépistage du cancer du sein en Nouvelle-Calédonie. Le principe de cette action est d'inviter les 25 000 calédoniennes âgées de 50 à 74 ans à réaliser gratuitement une mammographie de dépistage.

Chiffres clés

5 930 mammographies réalisées dans le cadre du dépistage organisé en 2020 (Province Nord 598, Province des Iles 503, Province Sud 4 829)

Pour en savoir plus :
www.santepourtous.nc

CONTACT PRESSE

Anne-Laure MEUNIER
Tél : 25 07 71
Email : communication@ass.nc